



# Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 29 janvier 2002

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

## COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Indice composite, décembre 2001**

La tendance de l'Indice composite s'est renversée à la fin de 2001, celui-ci ayant augmenté de 0,4 % en décembre, alors que des révisions ont remplacé par des hausses la croissance nulle d'octobre et la baisse initialement publiée pour novembre.

3
  
- **Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, 2000**

Les entreprises canadiennes utilisent beaucoup plus le financement par emprunt que toute autre forme de financement, comme le crédit-bail. En date du 31 décembre 2000, les fournisseurs de financement indiquaient que leurs clients d'affaires leur devaient 376 milliards de dollars, sous forme de prêts, de prêts hypothécaires et de marges de crédit, tandis que les contrats de location en cours se chiffraient à 18 milliards de dollars.

5

(suite à la page 2)

### Système d'information sur les accidents liés au transport de marchandises dangereuses

2000

De concert avec Transports Canada, Statistique Canada diffuse aujourd'hui le *Système d'information sur les accidents liés au transport de marchandises dangereuses*. Il s'agit d'une base de données portant sur tous les accidents déclarés liés au transport de marchandises dangereuses.

Un rapport est effectué lorsqu'un accident entraîne le rejet dans l'environnement d'un produit constituant un danger pour la santé, la vie, la propriété ou l'environnement. Un rapport est également établi lorsqu'il s'agit d'accidents à l'origine de décès ou de blessures ainsi que de dommages subis par des contenants, sous l'effet d'un impact ou de la fatigue. Les données sont présentées sur une base annuelle.

Des renseignements détaillés sur chaque accident sont disponibles (la date, l'heure, le lieu de l'accident, le personnel d'intervention d'urgence acheminé sur les lieux du sinistre, par exemple). Le cas échéant, le CD-ROM comprend également les commentaires additionnels accompagnant le rapport. De plus, les utilisateurs de FoxPro peuvent y accéder. Cette base de données s'étend jusqu'en 2000.

Pour commander la base de données *Système d'information sur les accidents liés au transport de marchandises dangereuses* (50F0002XCB, 100 \$), communiquez avec Carole Stuart au (613) 951-5936 ([stuacar@statcan.ca](mailto:stuacar@statcan.ca)), Division de la diffusion. Télécopieur: (613) 951-0632. Pour plus de renseignements sur les données, communiquez avec Jonathan Rose au (613) 990-1142 ([rosej@tc.gc.ca](mailto:rosej@tc.gc.ca)), Transports Canada. Télécopieur: (613) 993-5925.



---

## **AUTRES COMMUNIQUÉS**

---

Scieries et ateliers de rabotage, novembre 2001	9
Enquête sur le travail indépendant, 2000	9

---

## **NOUVEAUX PRODUITS**

---

11

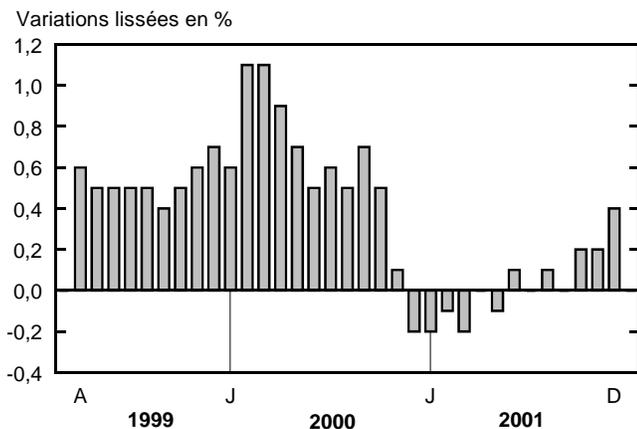
## COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

### Indice composite

Décembre 2001

La tendance de l'Indice composite s'est renversée à la fin de 2001, celui-ci ayant augmenté de 0,4 % en décembre, alors que des révisions ont remplacé par des hausses la croissance nulle d'octobre et la baisse initialement publiée pour novembre. Cependant, les sources d'augmentation ont été limitées. Seulement quatre des dix composantes ont enregistré des hausses. Le secteur du logement a apporté la plus grande contribution à la croissance de l'indice d'ensemble. Deux composantes ont diminué et quatre sont demeurées inchangées.

Indice composite



Les ménages ont tiré profit de la baisse des taux d'intérêt. L'indice du secteur du logement, déjà le secteur le plus vigoureux de l'économie, s'est accru de 3,2 %, soit sa progression la plus forte en cinq ans. Alors que les mises en chantier sont demeurées fermes

en Ontario et dans l'Ouest, elles ont bondi dans l'Est, en particulier au Québec où les taux d'inoccupation étaient parmi les plus bas au pays. La fermeté de la demande s'est aussi répercutée sur les ventes de maisons existantes qui ont continué de battre tous leurs records précédents. Parallèlement, les ventes de meubles et d'articles ménagers ont remonté. Le secteur des services personnels a été aussi un des rares secteurs de l'emploi à se raffermir en novembre et en décembre.

Les deux composantes en baisse étaient liées au secteur de la fabrication, lequel a continué d'être le secteur le plus faible. Les nouvelles commandes de biens durables et le ratio des livraisons aux stocks sont demeurés à tendance négative comme ils le sont depuis un an. La demande de biens d'investissement, notamment, est demeurée faible. La durée hebdomadaire moyenne de travail n'a pas varié, alors que les fabricants ont réduit leur nombre d'employés, la demande de main-d'oeuvre ayant diminué. Le secteur de la fabrication est de loin celui qui a affiché les pertes d'emploi les plus importantes à la fin de 2001.

L'indicateur avancé des États-Unis a été stable et a crû en général depuis le milieu de 2001. Comme dans le cas du Canada, cependant, l'amélioration est demeurée étroite. Aux États-Unis, ce sont les deux composantes du marché financier qui ont été les facteurs principaux à l'origine de la progression.

**Données stockées dans CANSIM: tableau 377-0003.**

Pour plus de renseignements sur l'économie, consultez le numéro de janvier 2002 de *L'Observateur économique canadien* (11-010-XPB, 23 \$ / 227 \$) qui est déjà en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Francine Roy au (613) 951-3627, Groupe de l'analyse de conjoncture. □

## Indice composite

	Juillet 2001	Août 2001	Septembre 2001	Octobre 2001	Novembre 2001	Décembre 2001	Dernier mois de données disponibles var. en %
<b>Indicateur avancé composite (1992=100)</b>	<b>166,1</b>	<b>166,3</b>	<b>166,3</b>	<b>166,7</b>	<b>167,0</b>	<b>167,7</b>	<b>0,4</b>
Indice du logement (1992=100) <sup>1</sup>	107,6	109,4	109,3	111,1	111,9	115,5	3,2
Emploi dans les services aux personnes et aux entreprises (en milliers)	2 494	2 486	2 477	2 475	2 480	2 487	0,3
Indice du cours des actions TSE 300 (1975=1 000)	7 829	7 787	7 565	7 310	7 248	7 248	0,0
Offre de monnaie M1 (millions de \$ de 1992) <sup>2</sup>	96 922	96 970	97 344	99 075	101 260	103 729	2,4
Indice avancé composite des États-Unis (1992=100) <sup>3</sup>	107,2	107,4	107,6	107,7	107,7	107,7	0,0
<b>Fabrication</b>							
Heures hebdomadaires moyennes de travail	39,0	39,0	39,1	39,1	39,1	39,1	0,0
Nouvelles commandes – biens durables (en millions de \$ de 1992) <sup>4</sup>	22 046	21 941	21 571	21 458	21 076	20 401	-3,2
Ratio des livraisons aux stocks de produits finis <sup>4</sup>	1,74	1,72	1,70	1,69	1,67	1,65	-0,02 <sup>5</sup>
<b>Commerce de détail</b>							
Meubles et articles ménagers (en millions de \$ de 1992) <sup>4</sup>	1 617	1 619	1 627	1 628	1 627	1 637	0,6
Ventes d'autres biens durables (en millions de \$ de 1992) <sup>4</sup>	7 177	7 175	7 207	7 224	7 158	7 158	0,0
Indice composite non lissé	167,1	166,8	166,0	166,6	168,7	170,3	0,9

<sup>1</sup> Indice composite des mises en chantier de logements (unités) et des ventes de maisons (service inter-agences).

<sup>2</sup> Données obtenues après déflation par l'Indice des prix à la consommation.

<sup>3</sup> Les statistiques figurant sur cette ligne ont été publiées au cours du mois indiqué mais portent sur le mois précédent.

<sup>4</sup> Les statistiques figurant sur cette ligne ont été publiées au cours du mois indiqué mais portent sur deux mois avant.

<sup>5</sup> Différence par rapport au mois précédent.

## Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises

2000

Les entreprises canadiennes utilisent beaucoup plus le financement par emprunt que toute autre forme de financement, selon les premières données publiées de l'Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises.

Au 31 décembre 2000, les fournisseurs de financement indiquaient que leurs clients d'affaires leur devaient 376 milliards de dollars, sous forme de prêts, de prêts hypothécaires et de marges de crédit, tandis que les contrats de location en cours se chiffraient à 18 milliards de dollars.

### Encours des prêts accordés

Au 31 décembre 2000

Type de fournisseur	Montant	Part
	milliards de \$	%
Banques canadiennes	207	55
Autres banques	38	10
Coopératives d'épargne et de crédit et caisses populaires	21	6
Sociétés de financement	32	8
Gestionnaires de portefeuille, sociétés de capital de risque et fonds fiduciaires	7	2
Sociétés d'assurances	70	19
Sociétés de crédit-bail	1	...
<b>Total</b>	<b>376</b>	<b>100</b>

... N'ayant pas lieu de figurer.

Les banques canadiennes représentaient 55 %, soit 207 milliards de dollars, des 376 milliards de dollars de l'encours total des prêts accordés aux entreprises. En tant que groupe, ces banques sont les plus importants fournisseurs de financement par emprunt, pour tous les niveaux des montants autorisés, toutes les provinces et presque toutes les branches d'activité. Ils sont aussi les principaux fournisseurs de crédit à terme fixe, c'est-à-dire les prêts et les prêts hypothécaires, ainsi que de crédit d'exploitation, c'est-à-dire les marges de crédit et les cartes de crédit.

Les sociétés d'assurance détenaient 19 %, soit 70 milliards de dollars, des montants exigibles. Les sociétés d'assurance fournissent généralement du crédit à terme fixe et se concentrent sur les clients qui empruntent des montants élevés.

Les autres banques, dont les montants exigibles totalisaient 38 milliards de dollars, représentaient 10 % de la dette totale. Les sociétés de financement représentaient une proportion de 8 %, soit 32 milliards de dollars, et les coopératives de crédit et les caisses populaires, 6 %, soit 21 milliards de dollars.

### Note aux lecteurs

Statistique Canada a mené l'Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises en collaboration avec Industrie Canada et le ministère des Finances, dans le cadre d'un vaste programme de recherche sur le financement des petites et moyennes entreprises. Au moment de la planification de l'enquête, la plupart des fournisseurs de service de financement ont indiqué qu'ils ne recueillaient pas de données sur la taille de leurs clients d'affaires. Par conséquent, on a demandé aux répondants de fournir des données sur tous leurs clients d'affaires et de les regrouper selon l'importance du montant autorisé, c'est-à-dire le montant maximal que ces clients étaient autorisés à emprunter. Les utilisateurs doivent noter que l'importance du montant autorisé ne constitue pas une mesure réelle de la taille de l'entreprise.

L'enquête a été fondée sur un échantillon d'entreprises du secteur privé dont l'actif s'élevait à 5 millions de dollars ou plus dans certaines branches du secteur financier et de celui de la location à bail. Les entreprises qui fournissent du capital de risque, de même que les institutions financières de l'État fédéral, ont aussi été visées par l'enquête. Sont exclus de l'enquête les administrations publiques, d'autres organismes du secteur public, les organismes sans but lucratif, les fournisseurs de financement informel, par exemple les «anges gardiens» et les membres de la famille, ainsi que les fournisseurs de financement étrangers.

Les **banques canadiennes** comprennent les six grandes banques canadiennes et plusieurs banques plus petites, conformément à la définition du Bureau du surintendant des institutions financières.

Les **autres banques** comprennent les banques étrangères, les sociétés de fiducie et toutes les autres institutions de dépôts, à l'exception des coopératives de crédit et des caisses populaires.

Les **sociétés de financement** comprennent les entreprises qui fournissent du financement à d'autres entreprises, souvent pour l'achat de biens et de services, mais qui n'acceptent pas de dépôts. Il s'agit le plus souvent de financement par emprunt, mais les entreprises qui achètent des comptes débiteurs, ou qui fournissent du financement par emprunt et qui exercent des opérations de crédit-bail, sont aussi incluses. Il s'agit notamment des sociétés de crédit de fabricants de véhicules et d'équipement, de sociétés d'affacturage et de quelques institutions financières de l'État fédéral. Les entreprises qui exercent uniquement des opérations de crédit-bail sont classées comme des sociétés de crédit-bail.

Les **gestionnaires de portefeuilles**, les **sociétés de capital de risque** et les **fonds fiduciaires** comprennent les entreprises qui ont pour activité principale la gestion ou l'investissement de fonds communs d'actifs. Il s'agit notamment de sociétés de fonds communs de placement, de conseillers en placements, de sociétés de capital de risque, de fonds de capital de risque de travailleurs, de fonds communs de placement et de fonds distincts.

Les **sociétés d'assurances** comprennent les assureurs-vie, les assureurs de soins médicaux, ainsi que les sociétés d'assurances multirisques et les réassureurs.

Les **sociétés de crédit-bail** comprennent les entreprises qui exercent des opérations de crédit-bail, généralement pour l'achat de véhicules ou d'équipement.

## Les coopératives de crédit et les caisses populaires autorisent des montants moins élevés

Les coopératives de crédit et les caisses populaires comptent davantage de clients qui empruntent de petits montants que de clients qui empruntent des montants élevés. Dans le cas des montants autorisés inférieurs à 50 000 \$, les coopératives de crédit et les caisses populaires représentaient 38 % de l'encours des prêts accordés aux entreprises. Leur part diminuait pour se chiffrer à 26 % dans le cas des montants autorisés de 50 000 \$ à 249 999 \$, à 13 %, pour les montants de 250 000 \$ à 999 999 \$ et à 2 %, pour les montants de 1 million de dollars et plus.

## Encours des prêts accordés selon le montant autorisé

Au 31 décembre 2000

	Montant autorisé			
	Inférieur à 50 000 \$	50 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ à 999 999 \$	Supérieur à 1 000 000 de \$
	milliards de \$			
<b>Encours des prêts accordés</b>	<b>7</b>	<b>31</b>	<b>43</b>	<b>295</b>
	Part (en %)			
<b>Type de fournisseur</b>				
Banques canadiennes	51	57	59	54
Autres banques	4	4	6	12
Coopératives d'épargne et de crédit et caisses populaires	38	26	13	2
Sociétés de financement	6	13	18	7
Gestionnaires de portefeuille, sociétés de capital de risque et fonds fiduciaires	...	...	1	2
Sociétés d'assurances	...	...	3	23
Sociétés de crédit-bail	1	...	...	...
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

... N'ayant pas lieu de figurer.

Par contre, les banques canadiennes affichaient des proportions comparables d'encours des prêts accordés aux entreprises, celles-ci allant de 51 % à 59 % pour l'ensemble des niveaux de montants autorisés. Les sociétés d'assurance, qui comptent davantage de clients qui empruntent des montants

élevés, représentaient 23 % des montants exigibles de 1 million de dollars et plus.

La dette à terme fixe, qui prend principalement la forme de prêts et de prêts hypothécaires, représentait 60 % de l'encours total des prêts accordés aux entreprises, soit 227 milliards de dollars, comparativement à 40 % pour les instruments de crédit d'exploitation, comme les marges de crédit et les cartes de crédit.

Les banques canadiennes étaient les seuls fournisseurs dont la proportion de montants exigibles (64 %) était supérieure pour le crédit d'exploitation que pour le crédit à terme. Les banques canadiennes représentaient 89 % des 149 milliards de dollars de l'encours du crédit d'exploitation, soit 132 milliards de dollars.

## Les banques canadiennes prédominent dans toutes les provinces et dans toutes les branches d'activité

Les banques canadiennes sont les plus importants fournisseurs de financement dans toutes les provinces, ayant enregistré des proportions de l'encours total des prêts accordés aux entreprises allant de 39 % en Saskatchewan à 61 % en Alberta.

Les sociétés de financement, y compris les institutions financières de l'État fédéral, détenaient des proportions appréciables des montants exigibles en Saskatchewan et à l'Île-du-Prince-Édouard (21 % chacune), deux provinces où le secteur agricole est important. Les sociétés d'assurance prédominaient au Yukon (38 %) et en Nouvelle-Écosse (37 %), tandis que les coopératives de crédit et les caisses populaires occupaient la position la plus importante en Saskatchewan (16 %) et au Québec (15 %).

Les banques canadiennes étaient aussi les principaux fournisseurs de financement pour tous les secteurs de l'économie, sauf deux. Les sociétés d'assurance représentaient 55 % de l'encours total des prêts accordés pour les services publics et 51 % pour les services immobiliers et les services de location et de location à bail.

Les sociétés de financement détenaient une part importante de l'encours des prêts accordés aux entreprises (25 %) dans le secteur de l'agriculture, des forêts, de la pêche et de la chasse. Les coopératives de crédit et les caisses populaires accaparaient 16 % de l'encours des prêts accordés aux entreprises de ce même secteur.

Les entreprises du secteur de l'agriculture, des forêts, de la pêche et de la chasse représentaient 9 %, soit 36 milliards de dollars, des 376 milliards de dollars de l'encours total des prêts accordés aux entreprises.

Cette proportion est beaucoup plus importante que la part du produit intérieur brut de ces secteurs, qui se situe à moins de 3 %. Cela laisse supposer que des investissements considérables pour l'achat de terrains, de machines et d'équipement sont nécessaires dans ces secteurs.

Par contre, les services d'enseignement, les soins de santé et l'assistance sociale représentaient 10 % du produit intérieur brut, mais moins de 3 % de l'encours des prêts accordés, ce qui illustre la prédominance des sources de financement publiques dans ce cas.

### Les taux de perte étaient moins élevés pour les montants plus importants

Les pertes des prêteurs ont totalisé 1,6 milliard de dollars en 2000, un taux global de perte de 0,4 % par rapport à l'encours des prêts accordés aux entreprises de 376 milliards de dollars en date du 31 décembre 2000. Les taux de perte étaient plus élevés dans le cas des montants autorisés plus faibles.

Le taux de perte pour les montants autorisés inférieurs à 50 000 \$ a été estimé à 1,5 %. Il se situait à 0,9 % pour les montants autorisés de 50 000 \$ à 249 999, à 0,5 % pour les montants de 250 000 \$ à 999 999 \$ et à 0,3 % pour les montants de 1 million de dollars et plus.

Les sociétés d'assurance ont enregistré le taux global de perte le plus faible (0,1 %), tandis que celui des banques canadiennes se chiffrait à 0,3 %. Pour les sociétés de financement, il se fixait à 0,4 %, pour les autres banques, à 0,8 % et pour les coopératives de crédit et les caisses populaires, à 1,3 %. Il convient de souligner que les taux de perte peuvent être irréguliers dans le temps, compte tenu des fluctuations du cycle commercial et d'autres facteurs économiques.

### Les banques canadiennes et les sociétés de financement fournissent la somme la plus importante de financement par crédit-bail

Les contrats de location en cours des clients d'affaires pour des actifs, comme les automobiles, les camions, les machines, les équipements, les ordinateurs et l'équipement de bureau, totalisaient 18 milliards de dollars en date du 31 décembre 2000.

Les banques canadiennes (35 %) et les sociétés de financement (34 %) totalisaient chacune environ 6 milliards de dollars et les sociétés de crédit-bail, 22 %, ou 4 milliards de dollars.

Les sociétés de financement, y compris les sociétés de crédit de fabricants, dominaient le marché des contrats de location des entreprises inférieurs

à 50 000 \$, représentant 52 % des montants exigibles. Les banques canadiennes étaient les principaux fournisseurs de contrats de location de 1 million de dollars et plus, totalisant 48 % des montants exigibles.

### Contrats de location en cours

Au 31 décembre 2000

Type de fournisseur	Montant	Part
	milliards de \$	%
Banques canadiennes	6,2	35
Sociétés de financement	6,1	34
Sociétés de crédit-bail	3,9	22
Tous les autres fournisseurs de financement	1,7	9
<b>Total</b>	<b>17,9</b>	<b>100</b>

Les entreprises de deux secteurs seulement, celui du transport et de l'entreposage et celui de la fabrication, représentaient 50 % des contrats de location en cours. Les sociétés de financement avaient des proportions plus importantes des contrats de location en cours dans le secteur de l'agriculture, des forêts, de la pêche et de la chasse (69 %) et dans celui de la construction (62 %). Les banques canadiennes prédominaient dans le secteur des services publics (48 %), tandis que les sociétés de crédit-bail venaient au premier rang dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (71 %).

### Contrats de location en cours selon le montant autorisé

Au 31 décembre 2000

Contrats de location en cours	Montant autorisé			
	Inférieur à 50 000 \$	50 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ à 999 999 \$	Supérieur à 1 000 000 de \$
	4,1	1,7	2,1	10,0
	milliards de \$			
Type de fournisseur	Part (en %)			
Banques canadiennes	1	24	45	48
Sociétés de financement	52	21	27	31
Sociétés de crédit-bail	42	46	20	9
Tous les autres fournisseurs de financement	5	9	8	12
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Les pertes au chapitre du crédit-bail ont totalisé 46 millions de dollars en 2000, un taux de perte global de 0,3 % par rapport aux 18 milliards de dollars de contrats de location en cours en date

du 31 décembre 2000. Les taux de perte ne variaient pas beaucoup selon le niveau du montant autorisé ou le fournisseur principal.

#### **Autres formes de financement**

L'enquête a aussi permis de recueillir des données limitées sur l'affacturage et certains types de financement par actions, principalement le capital de risque. L'affacturage désigne la vente de comptes débiteurs à rabais et contre des espèces. Ce type de financement n'est pas très répandu et ne représentait que 119 millions de dollars des montants exigibles en date du 31 décembre 2000.

En ce qui a trait au financement par actions, les répondants ont déclaré un total de 24 milliards de dollars en capital sous gestion en date du 31 décembre 2000.

La valeur comptable des investissements était de 15 milliards de dollars, tandis que la valeur marchande était estimée à 20 milliards de dollars. Les répondants ont aussi déclaré 4 milliards de dollars en capitaux disponibles à l'investissement.

Les gestionnaires de portefeuille et les fonds communs de placement représentaient 55 % du capital sous gestion. Les sociétés de capital de risque, y compris les fonds de capital de risque de travailleurs, détenaient une proportion de 31 %.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Ed Hamilton au (613) 951-4310 ([ed.hamilton@statcan.ca](mailto:ed.hamilton@statcan.ca)) ou avec Bruno Morin au (613) 951-0396 ([bruno.morin@statcan.ca](mailto:bruno.morin@statcan.ca)), Division de l'organisation et des finances de l'industrie. ■

---

## AUTRES COMMUNIQUÉS

---

### Scieries et ateliers de rabotage

Novembre 2001

L'industrie du sciage a réduit le rythme de ses activités de 5,7 % en novembre par rapport à octobre, sa production s'étant établie à 5 416,9 milliers de mètres cubes. La baisse, qui a fait suite à trois légères hausses mensuelles consécutives, s'explique en grande partie par l'imposition par les États-Unis d'une taxe supplémentaire sur les exportations de bois d'oeuvre canadien. Des droits antidumping de 12,6 % sont ainsi venus s'ajouter aux droits compensatoires déjà existants, portant à près de 32 % les droits d'exportation totaux.

La production cumulative de janvier à novembre s'est chiffrée à 61 626,8 milliers de mètres cubes, en baisse de 5,0 % par rapport aux 64 839,4 milliers de mètres cubes produits durant la même période en 2000.

Les stocks sont demeurés relativement stables en novembre, affichant une légère hausse mensuelle de 0,3 % par rapport à octobre pour se situer à 8 681,3 milliers de mètres cubes. Le niveau de novembre a été semblable à celui affiché en novembre 2000 (+0,1 %).

Le ralentissement de la production a entraîné une réduction des livraisons qui se sont établies à 5 303,5 milliers de mètres cubes en novembre, en baisse de 13,6 % par rapport au niveau d'octobre et de 10,2 % par rapport à celui enregistré en novembre 2000. Le ralentissement économique conjugué à l'incertitude créée par le litige sur le bois d'oeuvre ont été les principaux facteurs à l'origine de cette baisse.

À la suite d'une hausse mensuelle de 26,2 % en octobre, les exportations de bois d'oeuvre ont connu une baisse substantielle de 25,4 % en novembre, atteignant 3 661,4 milliers de mètres cubes. Il s'agit du plus faible niveau depuis décembre 2000. Sur une base annuelle, les exportations enregistrées en novembre ont diminué de 14,4 % par rapport à celles enregistrées en novembre 2000. Ces importantes fluctuations des exportations canadiennes, principalement destinées aux États-Unis, sont étroitement liées au litige sur le bois d'oeuvre.

Les prix du bois d'oeuvre sont demeurés relativement stables en novembre, affichant une légère baisse mensuelle de 0,6 % par rapport à octobre. Il s'agissait d'une troisième baisse mensuelle consécutive. Néanmoins, les prix du bois d'oeuvre ont été en hausse de 6,7 % en novembre par rapport à novembre 2000.

**Données stockées dans CANSIM: tableau 303-0009.**

Le numéro de novembre 2001 de la publication *Scieries et ateliers de rabotage*, vol. 55, n° 11 (35-003-XIB, 9 \$ / 86 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (*manufact@statcan.ca*). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Daniel Dufour au (613) 951-5370 (*daniel.dufour@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

### Enquête sur le travail indépendant

2000

Près d'un travailleur sur six était indépendant en 2000. La plupart des travailleurs indépendants le sont devenus et le sont restés par choix, selon les premiers résultats de l'Enquête sur le travail indépendant.

L'enquête a été menée en avril 2000 par Statistique Canada pour le compte de Développement des ressources humaines Canada. Elle a permis de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques des travailleurs indépendants ainsi que sur leurs heures de travail, leur expérience de travail antérieure, leur participation à un régime de soins dentaires, de soins de santé complémentaires et d'assurance invalidité, leur sécurité financière et leur attitude envers le travail indépendant.

Selon l'Enquête sur la population active, près de 2,3 millions de personnes étaient travailleurs indépendants en décembre 2001.

Pour près de 80 % des travailleurs indépendants, la transition vers le travail indépendant s'est faite de plein gré, selon l'enquête. Le reste, soit un peu plus de 20 %, ont dit être devenus travailleurs indépendants parce qu'ils ne pouvaient trouver un emploi rémunéré acceptable. Dans l'ensemble, la majorité ont mentionné qu'ils ne renonceraient pas au travail indépendant pour occuper un emploi rémunéré.

Ceux qui ont dit demeurer travailleurs indépendants par choix étaient plus susceptibles d'avoir un diplôme universitaire, d'être des employeurs et d'être en affaires depuis plus longtemps.

Les travailleurs indépendants, hommes et femmes, ont indiqué que les «valeurs entrepreneuriales» constituent l'aspect du travail indépendant qui leur plaît le plus. Pour les femmes, la flexibilité du travail ou la possibilité de travailler à domicile, que permet le travail indépendant, suivaient de près, au deuxième rang.

En ce qui concerne l'aspect du travail indépendant qui leur déplaît le plus, 22 % ont indiqué l'incertitude et l'insécurité associées au travail indépendant, 15 % ont fait état des longues heures de travail et de l'impossibilité de prendre congé, 12 % ont parlé de revenu instable et de problèmes de liquidité et 7 % ont mentionné le manque d'avantages sociaux.

Environ 40 % des travailleurs indépendants bénéficiaient d'un régime de soins de santé complémentaires, un tiers d'entre eux avaient de l'assurance pour les soins dentaires et 40 % étaient couverts par un régime d'assurance invalidité. Les taux de couverture des régimes de soins de santé complémentaires et de soins dentaires étaient moindres chez les travailleurs indépendants que chez les employés, dont la majorité bénéficient de ces avantages sociaux.

Au cours de l'année précédant l'enquête, près de 80 % des travailleurs indépendants ont participé à une forme quelconque d'activités d'apprentissage non structuré relié au travail, comme des discussions avec des collègues, l'observation de collègues

exerçant leur savoir-faire et l'étude de manuels ou d'autres publications. Plus d'un quart des travailleurs indépendants ont entrepris des activités de formation structurée.

Le rapport intitulé *Résultats de l'Enquête sur le travail indépendant au Canada* est accessible dans le site Web de Développement des ressources humaines Canada (<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra/publications/liste.shtml>). Pour plus de renseignements sur le rapport, communiquez avec les Relations avec les médias de Développement des ressources humaines Canada au (819) 994-5559.

Le fichier de microdonnées à grande diffusion *Résultats de l'Enquête sur le travail indépendant au Canada* (71M0017XCB, 1 000 \$) est maintenant en vente. Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 ([des@statcan.ca](mailto:des@statcan.ca)), Division des enquêtes spéciales. Télécopieur: (613) 951-3012. ■

## NOUVEAUX PRODUITS

**Scieries et ateliers de rabotage**, novembre 2001,  
vol. 55, n° 11  
Numéro au catalogue: 35-003-XIB (9\$/86\$).

**Système d'information sur les accidents liés au transport de marchandises dangereuses**, 2000  
Numéro au catalogue: 50F0002XCB (100\$).

**Résultats de l'Enquête sur le travail indépendant au Canada**, 2000  
Numéro au catalogue: 71M0017XCB (1 000\$).

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF, la version micro-fiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

### Pour commander les produits

#### Pour commander les produits par téléphone:

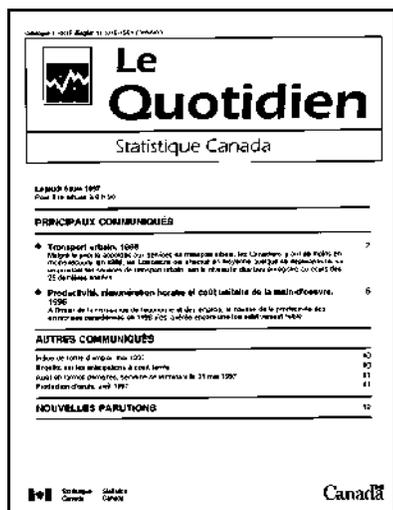
Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 800 267-6677**  
Pour les autres pays, composez: **1 613 951-7277**  
Pour envoyer votre commande par télécopieur: **1 877 287-4369**  
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte: **1 800 700-1033**

**Pour commander par la poste, écrivez à:** Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Pour commander par Internet:** écrivez à [order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca) ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) sous les rubriques *Produits et services et Publications payantes (\$)*.

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**



### Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [listproc@statcan.ca](mailto:listproc@statcan.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, [julie.belanger@statcan.ca](mailto:julie.belanger@statcan.ca)  
Chef de la Diffusion officielle: Madeleine Simard (613) 951-1088, [madeleine.simard@statcan.ca](mailto:madeleine.simard@statcan.ca)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2002. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.